

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2016

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SERIE ES

Spécialité

DUREE DE L'EPREUVE : 4 heures + 1 heure - COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 10/13 à 11/13.
- Economie approfondie, pages numérotées de 12/13 à 13/13.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

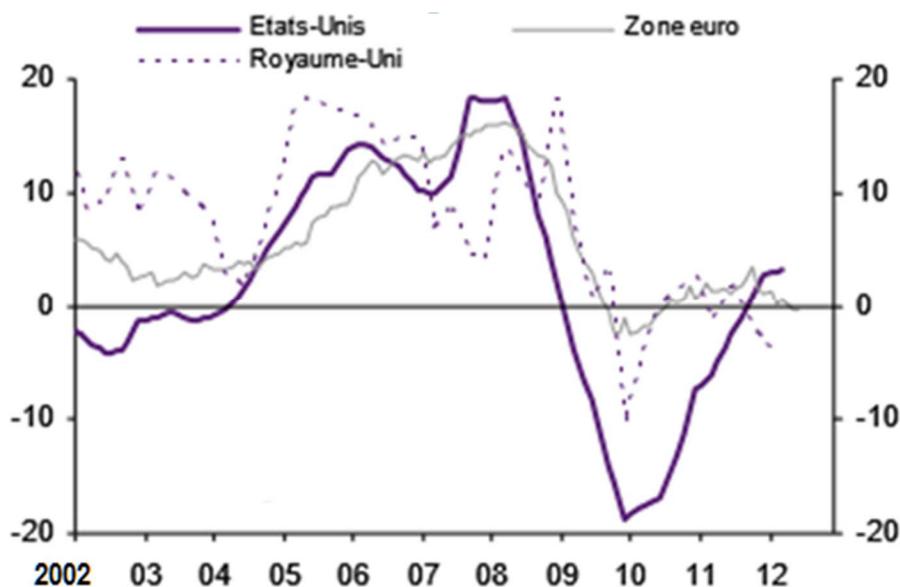
SUJET

Ce sujet comporte 3 documents.

Les variations de la demande expliquent-elles à elles seules les fluctuations économiques ?

DOCUMENT 1

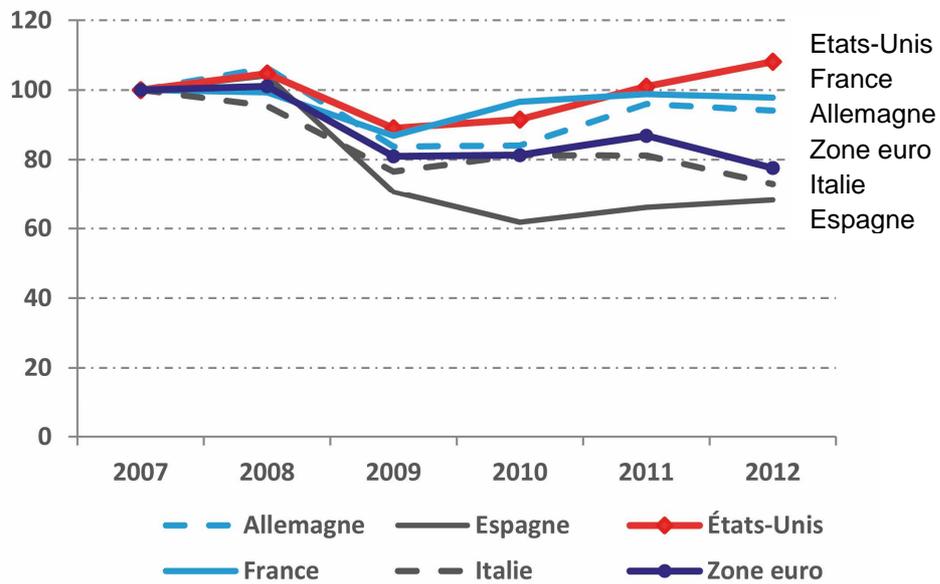
Crédits bancaires aux entreprises, variations en %



Source : Banque Natixis, août 2012.

DOCUMENT 2

Formation brute de capital fixe¹ dans le secteur manufacturier (en volume)



Source : D'après Eurostat, septembre 2014.

¹ La FBCF ou Formation brute de capital fixe est utilisée en comptabilité nationale pour mesurer l'investissement. Elle est ici mesurée en indices, base 100 en 2007.

DOCUMENT 3

Évolution des principaux indicateurs économiques dans les pays de l'OCDE

	2007	2009	2011	2013	2015 ¹
Croissance du PIB, variations annuelles en %					
États-Unis	1,8	- 2,8	1,6	2,2	3,1
Royaume-Uni	3,4	- 5,2	1,1	1,7	2,7
Zone euro	3,0	- 4,5	1,6	- 0,4	1,3
- dont Allemagne	3,4	- 5,1	3,4	0,5	1,5
- dont France	2,4	- 2,9	2,1	0,3	1,0
Taux de chômage, en %					
États-Unis	4,6	9,3	8,9	7,4	5,9
Royaume-Uni	5,4	7,7	8,1	7,6	5,8
Zone euro	7,5	9,6	10,1	11,9	11,2
- dont Allemagne	8,7	7,8	6,0	5,3	5,3
- dont France	8,0	9,1	9,2	10,3	10,0
Inflation, variations annuelles en %					
États-Unis	2,9	-0,3	3,1	1,5	2,1
Royaume-Uni	2,3	2,2	4,5	2,6	1,8
Zone euro	2,2	0,3	2,7	1,3	0,9
- dont Allemagne	2,3	0,2	2,5	1,6	1,2
- dont France	1,6	0,1	2,3	1,0	0,9
Solde des échanges (exportations – importations), en % du PIB					
États-Unis	- 5,0	- 2,6	- 3,0	- 2,4	- 2,6
Royaume-Uni	- 2,2	- 1,4	- 1,5	- 4,5	- 3,8
Zone euro	0,0	- 0,1	0,1	2,4	1,9
- dont Allemagne	7,1	6,0	6,3	7,0	5,8
- dont France	-1,0	- 1,3	- 1,7	- 1,3	- 1,0

¹ Prévision

Source : FMI, 2014.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

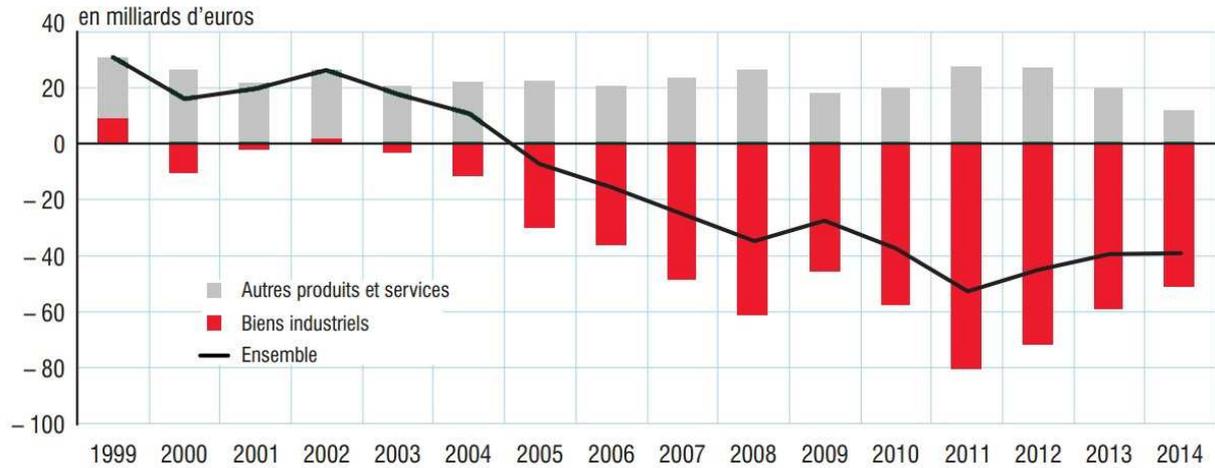
Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Comment fonctionne le marché des quotas d'émission ? (3 points)
2. À l'aide de trois exemples de votre choix, vous mettrez en évidence les mutations des conflits sociaux. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document, puis vous décrirez les évolutions qu'il met en évidence.

Solde extérieur¹ de la France, tous biens et services



Source : *L'économie française*, INSEE, 2014.

¹ : Solde extérieur : différence entre la valeur des exportations et celle des importations.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'école rencontre des difficultés pour assurer la mobilité sociale.

DOCUMENT 1

Les dispositions et les compétences acquises dès la petite enfance déterminent les succès et les échecs scolaires et, malgré quelques parcours héroïques d'élèves issus des milieux les plus modestes, l'école n'arrive pas à neutraliser les effets des inégalités sociales et culturelles initiales. Cette tendance est d'autant plus implacable que l'école elle-même ne parvient pas à être véritablement neutre. « Toutes choses égales par ailleurs », les systèmes scolaires traitent plus favorablement les élèves issus des milieux privilégiés : l'offre scolaire est de meilleure qualité dans les beaux quartiers, les choix d'orientation avantagent les favorisés, les jugements scolaires profitent plus aux élèves socialement proches des enseignants et, au bout du compte, l'arbitre est loin d'être impartial.

Source : « L'égalité des chances et ses limites », François DUBET,
Cahiers français n°386, Mai-Juin 2015.

DOCUMENT 2

RETARD SCOLAIRE À L'ENTRÉE EN SIXIÈME (en %)

Selon le sexe	Au moins un an de retard
Filles	11,0
Garçons	13,6
Selon l'origine	
Nationalité française	11,8
Nationalité étrangère	32,4
Selon la catégorie sociale du responsable de l'enfant	
Catégorie sociale très favorisée	3,6
Catégorie sociale favorisée	7,6
Catégorie sociale moyenne	11,2
Catégorie sociale défavorisée	20,5
Selon le territoire de résidence	
En ZUS ¹	21,7
Hors ZUS	11,6
Ensemble	12,3

Source : D'après Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche -DEPP, 2011.

Champ : primo-entrants en 6^e à la rentrée scolaire 2011.

¹ Zones urbaines sensibles

² Primo-entrants : qui entrent pour la première fois en sixième

Note : selon les définitions de la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du ministère de l'éducation nationale), la catégorie « défavorisée » regroupe les ouvriers, les chômeurs et les inactifs n'ayant jamais travaillé. La catégorie « très favorisée » regroupe les cadres, les professions libérales, les chefs d'entreprises et les enseignants. La catégorie « favorisée » correspond aux professions intermédiaires. La catégorie « moyenne » regroupe les agriculteurs exploitants, les artisans commerçants, les employés.

DOCUMENT 3

[Les diplômés du supérieur long] deviennent sensiblement moins souvent cadres supérieurs qu'il y a vingt-cinq ans : s'ils sont encore 45% dans ce cas, ils étaient 65% au milieu des années 1980. La même évolution s'observe pour les diplômés du supérieur court qui étaient 70% à accéder à une profession intermédiaire, proportion tombée à 56% aujourd'hui.

Si le diplôme constitue aujourd'hui, plus que jamais, la meilleure protection contre le chômage et les emplois précaires ou routiniers, chaque diplôme pris isolément voit sa valeur absolue diminuer. Ces deux constats ne sont nullement contradictoires, contrairement à ce que laisse trop souvent penser le débat entre ceux qui soulignent les bénéfices de la démocratisation scolaire et ceux qui mesurent la dévalorisation des diplômes. [...] Obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur est plus nécessaire que jamais pour s'insérer dans de bonnes conditions sur le marché du travail, mais avoir un diplôme élevé n'offre pas une protection absolue contre le déclassement.

Source : *Le destin au berceau, Inégalités et reproduction sociale*,
Camille PEUGNY, 2013.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Caractériser les composantes institutionnelles d'un régime démocratique.

DOCUMENT

Titre Premier : De la souveraineté

Article 3

La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.

Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

Article 4

Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. [...]

La loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation.

Titre VII : Le Conseil Constitutionnel

Article 61

Les lois organiques¹, avant leur promulgation, les propositions de loi soumises au référendum, et les règlements des assemblées parlementaires, avant leur mise en application, doivent être soumis au Conseil constitutionnel qui se prononce sur leur conformité à la Constitution.

Aux mêmes fins, les lois peuvent être déférées au Conseil constitutionnel, avant leur promulgation, par le Président de la République, le Premier ministre, le Président de l'Assemblée nationale, le Président du Sénat ou soixante députés ou soixante sénateurs.

Dans les cas prévus aux deux alinéas précédents, le Conseil constitutionnel doit statuer dans le délai d'un mois. Toutefois, à la demande du Gouvernement, s'il y a urgence, ce délai est ramené à huit jours.

Dans ces mêmes cas, la saisine du Conseil constitutionnel suspend le délai de promulgation.

Source : Constitution française, site internet de l'Assemblée nationale.

¹ Lois relatives à l'organisation des pouvoirs.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Montrez que les attitudes politiques sont le résultat de la socialisation politique.

DOCUMENT 1

L'école, au travers des échanges qui s'y jouent et des argumentaires politiques qui s'y développent, vient renforcer ou au contraire contredire la socialisation familiale. Mais elle n'a pas un impact sur la socialisation politique à elle seule. Ce qui est impulsé dans l'expérience familiale reste prépondérant, même si, dans la confrontation avec les autres, et notamment avec les pairs, les héritages parentaux seront mis à l'épreuve. La politisation se construit dans un processus à la fois cumulatif et sans cesse renégocié. Dans la construction de l'identité politique durant la jeunesse, j'ai pu montrer que si la famille conditionne assez étroitement les attitudes et les orientations idéologiques (gauche-droite, valeurs), les pairs ont en revanche une influence plus directe sur les comportements et la participation politique (participation électorale et protestation).

Source : *Avoir 20 ans en politique*, Anne MUXEL, 2010.

DOCUMENT 2

Si vous pensez à l'ensemble de vos amis, diriez-vous ?

Que la quasi-totalité d'entre eux partagent les mêmes choix politiques que vous	12%
Qu'une majorité d'entre eux partagent les mêmes choix politiques que vous	57%
Qu'une majorité d'entre eux ne partagent pas les mêmes choix politiques que vous	23%
Que la quasi-totalité d'entre eux ne partagent pas les mêmes choix politiques que vous	7%
Ne sait pas	1%

Source : D'après « Famille, amour, amis et politique », CEVIPOF, juin 2011.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Quels sont les principaux débats suscités par la politique de la concurrence ?

Le conseil des ministres européens des transports doit adopter, jeudi 8 octobre, le « quatrième paquet ferroviaire », la dernière mouture réformant le système ferroviaire européen. Après l'ouverture de la concurrence dans le fret et sur les lignes internationales, la Commission européenne avait lancé, en 2013, le processus de libéralisation des réseaux nationaux afin de réduire les coûts des systèmes ferroviaires et de relancer le secteur. Deux ans plus tard, l'ambition d'origine a été revue largement à la baisse. Si huit pays ont déjà ouvert tout ou partie de leur réseau à des acteurs privés, ceux qui rechignent à ouvrir leur marché, notamment pour les lignes subventionnées (comme les TER), pourront toujours trouver une argutie¹ juridique pour repousser ad vitam æternam² cette libéralisation.

La libéralisation suscite de tels débats, et est porteuse de tels fantasmes, qu'il est important de préciser de quoi on parle. À terme, dans le domaine ferroviaire, deux types de concurrence existeront : l'« open access »³, qui concerne les lignes TGV (comme dans le transport de passagers par autocar, toute société pourra offrir, à partir de décembre 2019, des trajets sur les réseaux nationaux de n'importe quel pays) [...] et les concessions de service public, qui recouvrent les autres lignes. Cependant, sur ce marché, les barrières à l'entrée sont très importantes. Il faut, pour un opérateur, acquérir ou louer son matériel, mettre en place un réseau de distribution de billets, s'implanter dans les gares ou à proximité et développer son dispositif de maintenance, recruter ses personnels, etc. Le tout à ses risques et périls. Aujourd'hui, en Europe, seulement une demi-douzaine de pays expérimentent cette forme de concurrence. La France n'en fait pas partie. [...]

« À l'avenir, cette forme de concurrence va peut-être se développer un peu sur certaines lignes très rentables, mais il ne faut pas rêver, mobiliser plusieurs milliards d'euros pour cela sera difficile pour n'importe quel acteur », assure un observateur.

Source : « Qu'est-ce que l'ouverture du rail à la concurrence ? », Philippe JACQUÉ, www.lemonde.fr, octobre 2015.

¹ : argutie : subtilité

² : ad vitam æternam : jusqu'à la fin des temps

³ : open access : libre accès

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Dans quelle mesure la globalisation financière a-t-elle remis en cause l'intermédiation financière ?

DOCUMENT

Cette notion [de désintermédiation] est en tout cas trompeuse car elle laisse penser que le développement des marchés se fait au détriment des intermédiaires financiers. Certes, l'activité traditionnelle des banques qui consistait à collecter des dépôts pour octroyer des crédits a relativement décliné et donc, avec elle, la contribution des banques au financement de l'économie sous forme de crédits. Ce déclin de l'activité traditionnelle a, dans un premier temps, pesé sur les marges bancaires. Mais les banques n'ont pas manqué de réagir.

Certaines banques ont d'abord essayé de compenser la baisse de leurs marges par un accroissement des volumes de crédits accordés et de dépôts collectés, en prenant de plus en plus de risques. Ces stratégies de courses aux volumes ont été à l'origine de nombreuses faillites bancaires qui ont coûté cher aux finances publiques, aux Etats-Unis (crise des caisses d'épargne dans les années 1980) et en Europe (crises bancaires des pays scandinaves, crise bancaire française dans les années 1990). C'est dans les mêmes termes que peut s'interpréter le développement du crédit *subprime*¹ aux États-Unis dans les années 2000.

L'adaptation des banques à leur nouvel environnement - phénomène qualifié de ré-intermédiation - s'est surtout effectuée au moyen d'une diversification des activités et d'un redéploiement sur les marchés. Pour compenser la diminution relative de leur activité de crédit, pratiquement toutes les banques ont développé leurs activités d'investissement en titres.

Le développement des marchés a aussi permis aux banques de faire valoir leur expertise financière et de proposer à leurs clients une vaste gamme de services financiers (introduction en bourse des entreprises, montages financiers, gestion des risques, etc.). La banque est apparue, de plus en plus, comme une entreprise de services et de gestion des risques adossée au marché des capitaux.

Source : *Les systèmes financiers. Mutations, crises et régulation*, Christian de BOISSIEU, Jézabel COUPPEY-SOUBEYRAN, 2013.

¹ : prêts immobiliers à risque accordés aux Etats-Unis au début des années 2000.